CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31098** **VALABLE JUSQU'AU** **16/12/2027**

ÉDITÉ LE 04/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/04/1983

Forme juridique : SARL

Capital : 23 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DRAGUIGNAN 1983B40030

Siret : 327 259 099 00023

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 9000290

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 54851195

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 54851195

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Raison sociale : SOC PROVENCAL PARQUET REVETEMENT

ROUTE D AIX
ZA ST MAXIMIN
83470 ST MAXIMIN LA STE BAUME

Téléphone : 04 94 78 07 24 **Fax :**

Portable :

Responsabilité légale :
CHIARONI GILBERT GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE / CHIARONI CYRIL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : contact@sppr83.com

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 511 857 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée)	13	19/09/2025
4322	Fabrication et pose de menuiserie intérieure en bois (Technicité confirmée)	12	19/09/2025
4341	Parquets collés et flottants (Technicité courante)		19/09/2025
4342	Parquets de grande surface (Technicité confirmée)		19/09/2025
6212	Revêtements textiles en lés	7	19/09/2025
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)		19/09/2025
6223	Revêtements résilients (pvc, caoutchouc, linoléum et assimilés) (Technicité supérieure)		22/09/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante)	10	19/09/2025
	Nombre total de qualifications : 8		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 04/11/2026 09:04

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025